

École maternelle Gérard DALTON
8 rue du CHENET
39170 Saint-Lupicin
COTEAUX DU LIZON

A CONSERVER

03 84 42 83 11

maternelle.saint-lupicin@ac-besancon.fr

HORAIRES :

Matin : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30 à 11h30

Après-midi : lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h45 à 16h00

ACCUEIL : de 8h20 à 8h40 et de 13h35 à 13h45 (fermeture des portes)

Veillez à respecter les horaires afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des classes.

Vendredi 8 octobre 2021, élections des parents d'élèves (vote par correspondance).

Participez à l'organisation de l'école. Faites-nous part de votre candidature (2 parents par classe, 3 conseils d'école/an).

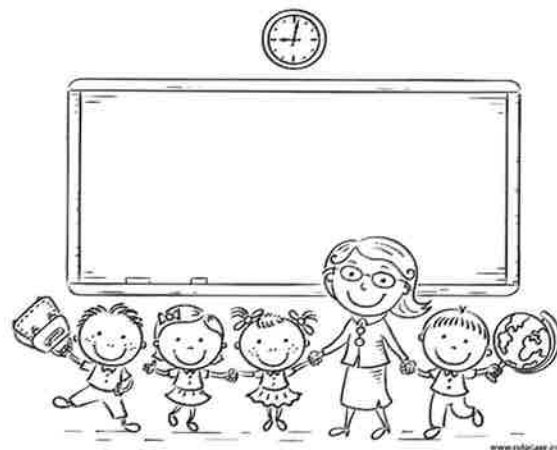
Vacances scolaires zone A

- Automne du vendredi 22 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021
- Noël du vendredi 17 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
- Hiver du vendredi 11 février 2022 au lundi 28 février 2022
- Printemps du vendredi 15 avril 2022 au lundi 2 mai 2022

Le départ en vacances se fait après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les classes vaqueront le jeudi 26 et le vendredi 27 mai 2022

Lundi 6 juin sera férié pour les élèves.



Bonne rentrée à tous !

Belle année à l'école maternelle !

NOTE DE RENTRÉE 2021/2022

Les deux classes :

- TPS/PS/MS : 25 élèves
- PS/GS : 26 élèves

L'équipe éducative :

Les enseignants

- Elisabeth POITOUT (directrice, actuellement en congé longue maladie), titulaire de la classe des TPS/PS et MS complétée à mi-temps par Mme Claire SAURAT.
- Valérie NEMBRINI : classe des PS et des GS

Les ATSEM : Ghislaine PERRIER, Lauriane PARIS et Caroline BRENOT

L'AESH (Accompagnant d'élèves en Situation de Handicap) : Laurence Meynier

Accès à l'école :

Tous les élèves rentrent par le portail de la rue du Chenêt en suivant le fléchage (entrée dans un sens et sortie dans l'autre) pour éviter les croisements et les regroupements.

Le port du masque pour les adultes et pour les frères et soeurs de l'école élémentaire et collège est obligatoire dans l'enceinte de l'école (cour et couloirs pour les personnes autorisées) et la distanciation physique est maintenue.

Seuls les parents de Toute Petite Section (enfants nés en 2019) et Petite Section (enfants nés en 2018) sont autorisés à accompagner leur enfant dans l'école gage d'une bonne acclimation et d'une séparation sereine entre l'enfant et sa famille (port du masque obligatoire et désinfection des mains). Les parents des plus petits devront déshabiller et déchausser leur enfant, puis l'accompagner pour le passage aux toilettes et le lavage des mains avant de le confier à l'enseignante de la classe.

Les parents de GS (enfants nés en 2016) et de MS (enfants nés en 2017) quant à eux accompagneront les enfants jusqu'à la porte de la classe et le confieront à un adulte (enseignante ou ATSEM).

Mesures sanitaires :

- L'année scolaire débute avec la mise en place du protocole sanitaire de niveau 2 (limitation du brassage).
- Un enfant présentant des symptômes de la COVID ou une température supérieure à 38 C devra impérativement rester à la maison.. Merci d'en informer rapidement l'école (03 84 42 83 11).

Liaison avec les familles : merci de communiquer votre adresse mail à l'école pour faciliter les échanges en cas d'absence.

Pensez à apporter :

- un sac qui reste à l'école avec du change (sous-vêtement, chaussettes, pantalon, slip ou culotte...)
- une paire de chaussons fermés sans lacets
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- la fiche de renseignements complétée lisiblement
- l'attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident.u

Merci de noter le prénom de votre enfant sur ses vêtements et ses chaussons.

Garderie et cantine

La garderie fonctionne le matin de 7h15 à 8h20 et le soir de 16h00 à 18h15 à l'école.

La cantine fonctionne tous les midis.

Les inscriptions s'effectuent à la Maison de l'Enfance.

Maison de l'Enfance 10 place de la Fontaine 39170 Saint-Lupicin, 03 84 42 25 43 maisonenfancestlup@orange.fr

A 11h30, si vous avez des enfants dans les deux écoles.

Il s'agit de recupérer d'abord le plus petit à l'école maternelle puis d'aller à l'école élémentaire. La maison de l'enfance propose un accueil de 10 minutes pour un montant de 10€ par trimestre pour vous permettre de faire le trajet en toute sérénité.